

## LE PARSY-TYPE-PASSÉ

« Eux ils seront flics ou fonctionnaires,  
le temps d'attendre sans s'en faire  
que l'heure de la retraite sonne »

Jean Ferrat

Les lampions de la Fiac se sont éteints, Dewar & Gicquel ont eu le Prix Marcel Duchamp. Je suis vraiment très content pour eux. J'ai bien sûr des regrets pour mon ami, l'excellent Bertrand Lamarche qui aurait tout aussi bien mérité de l'avoir. Son travail a toujours été magnifique.

En me promenant parmi les stands, j'ai découvert de nouvelles galeries. Certaines sont tenues par des jeunes gens que j'ai connus naguère comme étudiants, voire comme assistants. Irrésistiblement de nouvelles générations s'imposent. C'est émouvant, c'est rassurant.

Par ailleurs j'ai savouré un plaisir républicain sophistiqué : celui d'avoir à me rendre presque quotidiennement au Palais d'Iéna où était exposée mon oeuvre *G8/Giotto* dans le cadre de l'exposition *Unlimited Bodies*. Le bâtiment, chef-d'oeuvre d'Auguste Perret, est simplement sublime. On y nage dans l'espace et la lumière. Un jour j'y ai rencontré Najat Vallaud-Belkacem une ministre à la beauté réellement frappante quand on la salue « pour de vrai ». Un autre, j'ai revu Jacques Toubon, ancien complice avec Catherine Millet, de l'héroïque conférence contre la censure que nous avons donnée à l'École Nationale de la Magistrature de Bordeaux en 2009. Un vrai passionné d'art dont la culture encyclopédique est intarissable. Enfin, le Président du Conseil Economique et Social, Jean-Paul Delevoye, a été vu expliquant en détail à ses visiteurs mes sculptures anarchistes. Dans cette institution fondée en 1924 par l'anarcho-syndicaliste Léon Jouhaux... Sophistiqué, disais-je.

Et puis on a fêté les morts. Le temps passe. La mémoire c'est comme une tombe, ça s'abîme si on ne l'entretient pas. En l'occurrence, il est un anniversaire que — sciemment avec quelques jours de retard — je m'en serais voulu de ne pas célébrer dignement tant il aurait risqué, sinon, de demeurer totalement confidentiel : l'audition il y a un an par la police judiciaire de Paris, de l'administrateur du château d'Oiron dans le cadre d'une plainte contre X pour injures publiques envers particulier. Petit retour en arrière.

### ENCULE À THOUARS

En février 2011 la ville de Thouars avait sollicité ma coopération pour le montage compliqué d'une de mes oeuvres « XX Century Lonely Art Camp », d'après la pochette des Beatles « Sergent Pepper » — une pièce monumentale commandée par la Caisse des Dépôts et Consignations et appartenant désormais au Frac Poitou-Charentes, qui n'avait jamais été réexposée depuis sa création à la Biennale de Lyon en l'an 2000.

Cette exposition commémore-à-Thouars incluait également des oeuvres de Martial Raysse, Bertrand Lavier, Philippe Parenno, de jeunes artistes inconnus no-Thouars comme chacun sait. C'est du moins ce qu'on pouvait croire à la vue du carton d'invitation de l'exposition qui ne mentionnait nos noms absolument nulle part ! Au verso cependant, les noms des officiels du cru s'étaient, eux, de manière ostente-à-Thouars, avec la grasseyante volupté visuelle typique de ces virgules défèque-à-Thouars qu'on trouve habituellement tartinées dans des latrines de légionnaires masturbe-à-Thouars. N'écouter que mon sang froid, j'adressai incontinent une lettre comine-à-Thouars demandant qu'un carton respectueux des artistes et de leur droit moral fût réimprimé sans his-Thouars, qui ne reçut qu'une réponse décline-à-Thouars. Dès lors, j'aurais pu m'opposer de façon péremp-Thouars à ce qu'on exposât mon oeuvre dans des conditions si vexe-à-Thouars, j'aurais dû m'y opposer même, de façon raidie-bite-Thouars. Mais je ne l'ai pas fait, me contentant de mesures plus deal-à-Thouars : interrompre ma coopération au montage de l'oeuvre, établir une note d'honoraires pour les déplacements et le temps d'expertise déjà passés, boycotter le vernissage. Moi qui rêvais d'une super fête à Thouars!

Du coup, mon oeuvre fut installée n'importe comment. Mais après tout, ce ne serait ni la première ni la dernière fois que, dans ce milieu, j'aurais eu affaire à des zozos bornés et incompetents.

### RECADRAGE

Et les choses auraient pu en rester là, si, le lendemain du vernissage, le dimanche 6 février 2012, je n'avais reçu un invraisemblable mail d'injures de l'administrateur du Château de Oiron. Et là, soudain, je vis, non pas rouge, mais infra-rouge. Car je compris que, les cartons d'invitation litigieux de notre exposition ayant été imprimés par le Château de Oiron, c'était, derrière cette censure du nom des artistes, la responsabilité de cette institution et par conséquent celle de son administrateur qui était engagée sans doute assez directement.

Je m'obligeai pourtant à ne faire que ce que la rationalité commande. Le lundi 7 février au matin, je saisisais la hiérarchie de l'olibrius : le Centre des Monuments Nationaux et le délégué aux Arts Plastiques. Au CMN on me rappela longuement pour m'assurer que mon émoi était en effet légitime, que la lettre d'injures de l'administrateur était immotivée, choquante, chargée de ressentiments personnels, et qu'elle donnerait lieu à un « très sérieux recadrage » de l'auteur. Bref, on fit mine dans un premier temps de prendre l'affaire en considération. De son côté, le Délégué aux Arts Plastiques menait précisément des discussions sur le droit moral et le droit d'exposition avec des syndicats de plasticiens à ce moment-là. Il appela donc mon injurateur pour « l'engueuler ». Mais ce dernier, en substance, « envoya chier » le haut fonctionnaire de toute sa véhémence proverbiale, devais-je apprendre plus tard.

### DEBORDEMENT

A nouveau, les choses auraient pu en rester là.

Mais, le samedi 12 février 2012 vers 10 heures du matin, ma notice sur Wikipedia était vandalisée par un courageux saboteur masqué, dans des termes particulièrement choisis — fautes d'orthographe et guillemets compris :

*Olivier Blanckart est né à Bruxelles en 1959. Pseudo-Artiste autoproclamé et narcissique, il a d'abord pratiqué la photographie. Il réalise avec une remarquable absence de talent, des "sculptures" au moyen de matériaux d'emballage et autres détritiques : carton, papier kraft, scotch d'emballage qui donnent à ses "sculptures" un aspect caractéristique et malodorant. Ses sculptures sont généralement une réinterprétation faiblarde et prétentieuse d'icônes de la photographie d'art ou de reportage. Elles prétendent s'inscrire (sic) ainsi dans une lignée du pop art et du superréalisme. Chasseur malchanceux de prix et d'honneur (sic), il excelle (sic) dans l'art de la lettre ouverte et de la récrimination. Tribun verbeux quand il se sent floué, il pontifie, flatule, pérore et jaspine, refusant de se soumettre à l'inéluctable destin d'obscurité qui est le sien. Il a réalisé quelques "performances", et pratique également le portrait photographique détourné (Moi en Jean-Paul Sartre, Moi en Bruce Willis, Alberto Sorbelli en Warhol as drag... "Moi en Moi", "Moi Moi Moi", "Encore Moi", "Toujours Moi").*

D'emblée des reproches de narcissisme contre un artiste dont les autoportraits figurent dans les collections de plusieurs musées paraissent trahir une amusante imbécilité congénitale chez notre auteur anonyme. Mais d'autres expressions de plus sinistre mémoire comme : "pseudo artiste", "absence de talent", "détritiques", "malodorant", "faiblard et prétentieux", et enfin l'insurpassable "destin d'obscurité" (qui serait inéluctablement le mien) semblaient bien esquisser la rhétorique langagière d'une opération *Nacht und Nebel* culturelle à venir. A moins qu'il ne se fût agi d'extraits jusque-là inédits d'une postface à l'exposition *Entartete Kunst* qui aurait été rédigée tardivement par un théoricien nazi, dans l'euphorie meurtrière qui devait suivre à la conférence de Wansee, en 1942...

Soudain, je vis noir.

Jamais, depuis sa création en 2005, ma succincte notice sur Wikipedia n'avait été sabotée. Jamais. Et là... sept jours après la première lettre d'injures, six jours après mes échanges avec les instances hiérarchiques du Ministère de la Culture...

Fatale coïncidence ! Ou plus exactement fataleS coïncidenceS. Coïncidence de dates, coïncidence de contenus, coïncidence de styles, coïncidence de certains sous-entendus cryptés. Coïncidence de forme enfin, qui ne devait pas manquer d'intriguer mon avocat — « c'est assez habilement

rédigé. Votre saboteur masqué s'est arrangé pour frôler juridiquement les limites de la diffamation tout en se évitant de les franchir nettement », me dit-il . Et je crus bien me souvenir alors d'une chose entendue une fois sur mon injurateur du 6 février 2011 : que c'était un Ch'ti qui se serait essayé à une carrière avortée dans le droit, plusieurs décennies auparavant.

La coïncidence plus ça s'accumule, moins c'est étrange. Ça se met à ressembler à de la certitude qu'on ne peut pas prouver. N'écouter que mes doutes, je chargeai mon avocat de déposer plainte contre X pour injures publiques avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris.

## LES CHIENS PELÉS

L'enquête devait buter sur un léger obstacle. Wikipedia est gérée par une fondation de droit américain. Celle-ci refusait de déférer aux réquisitions de la justice française visant à connaître l'identité informatique de mon saboteur qui se cachait sous le pseudo MOMANY. Il aurait fallu tenter une action devant une cour californienne... Je découvrais que les délits de presse sur internet en pleine explosion étaient en passe de faire la fortune pécuniaire des cabinets d'avocats... et l'infortune morale des juristes, tant il est difficile de faire aboutir les requêtes.

Rétrospectivement j'en viendrais à me dire que les caractéristiques de la criminalité ou du terrorisme « classiques » c'est qu'ils réclament malgré tout un minimum d'imagination, de tempérament, d'organisation, une aptitude aux risques assumés —pour ne pas dire de courage. Un certain génie du mal en somme. Tandis que l'internet devenait un gigantesque pourvoyeur de génie en kit pour minables.

Désormais, tous les opportunistes, les bouffons, les ratés, les tarés, les rustres, les frustrés, les foireux de la planète pouvaient disposer à bon compte d'un accès sécurisé à la transgression médiocre, la lâcheté sans péril, l'incivilité sans gloire.

C'était comme si des meutes de chiens pelés avaient déniché au fond des ordures un os infernal qui rend invisible si on le ronge, et donne l'ivresse de pouvoir chier sans entraves sur les trottoirs, de pisser sur les paillasons, de mordre les gosses, de copuler sur le moignon des mendiants, de hurler à la mort et de propager la gale.

Avant d'en arriver à ces conclusions générales je resterais longtemps sans nouvelles de la Justice et j'en oublierai presque ma plainte. J'étais pris dans une succession de joutes politiques contre le sarkozysme culturel. Mon pamphlet *Mitterrand Le Petit*, la mobilisation contre la démission forcée de Kaepelin du Palais de Tokyo, ma candidature, avec la rédaction d'un projet utopiste, pour la direction de l'ENSB de Paris. En plus du travail artistique et de la belle aventure de mon exposition personnelle au Musée des Beaux-Arts de Dole grâce à la compétence attentive et généreuse de sa directrice et conservatrice, Anne Dary.

## PAS QUE DES AMIS

Ce n'est qu'en février 2012, une fois l'exposition de Dole terminée, que je songeai à m'informer du cours de l'enquête : un taré « anonyme » venait cette fois d'écrire sur Wikipedia que j'étais affligé de « *difficultés mentales* » et que j'avais « *été élevé dans une famille d'alcooliques* ». Si par chance ça avait pu être vrai! Moi qui était issu d'une dynastie familiale où presque tous les adultes mâles étaient des ministres du culte bibleholics invétérés...

C'est ainsi que j'appris l'audition de l'administrateur du chateau de Oiron par la police judiciaire, cinq mois auparavant. Une audition dont de très larges passages supportent d'être rapportés. Tant elle fut brève!

*Question des policiers: — Ou êtes-vous domicilié?*

*Réponse: — À Oiron, dans les Deux-Sèvres.*

*Q: — Possédez vous un ordinateur personnel ?*

*R: — Non je n'ai pas, à mon domicile, d'ordinateur personnel, je dispose d'un ordinateur professionnel dont je suis le seul utilisateur. (...)*

*Q: — Connaissez vous Wikipedia ?*

*R: — Oui. (...)*

*Q: — Etes vous l'auteur des propos sur Wikipedia reprochés par M. Blanckart ?*

*R: — Non*

*Q: — Avez vous adressé à M. Blanckart un courrier en date du 06/02/2011?*

*R: — Oui, j'ai effectivement transmis un courriel à cette date, et dont le contenu était un peu méchant (...) (...)*

*Q: — Reconnaissez vous une responsabilité dans les propos incriminés (sur Wikipedia ndr) ?*

*R: — Non, je ne reconnais pas être l'auteur des propos visés.*

*Q: — Avez vous quelque chose à ajouter ?*

*R: — Cela fait trente-cinq ans que je suis dans le milieu de l'art (sic) et je peux vous confirmer que M. Blanckart n'a pas que des amis.*

*Fin de l'interrogatoire.*

Douce France !!

*Domicile, résidence.* N'importe quel SDF sait que les deux choses ne coïncident pas nécessairement, et donc les flics et les Parsy aussi.

Outre son adresse domiciliaire officielle donc, l'administrateur du château de Oiron *résidait t-il* régulièrement autre part que dans les Deux-Sèvres? À Paris par exemple. Avec une éventuelle concubine, ou chez des proches. Et pour des durées incertaines que l'exquise pudeur administrative commande néanmoins d'appeler *missions* ? Impossible de le savoir. La question n'aura pas été posée. — Ainsi, ce mardi 18 octobre à 10h45 du matin, où les enquêteurs ont joint l'administrateur du château de Oiron sur son mobile pour lui dire qu'ils souhaitaient l'entendre, celui-ci avait répondu qu'il pourrait les voir dès 15 heures le jour même, puisque, justement, il se trouvait à Paris. Un détail qui n'a pas suscité la curiosité des policiers.

M. Parsy disposait-il d'un autre ordinateur en dehors de son « domicile » officiel ?

Où, précisément, l'administrateur du château de Oiron se trouvait-il le samedi 12 février -et y avait-il possibilité d'accéder à internet à l'heure où ont été publiés les attaques sur Wikipedia ? Impossible de le savoir, car cette question pourtant élémentaire n'a pas été posée.

L'administrateur du château de Oiron déclarait disposer de deux adresses mail. Ces adresses avaient-elles été utilisées, relevées, à l'heure approximative où avaient été publiés le propos sur Wikipedia, et si oui, depuis quelle adresse IP? On n'en saura rien, jamais, des recherches en ce sens n'ayant tout simplement pas été diligentées.

Coupables, innocents, je ne saurais trop recommander la fameuse BRDP de la rue du Chateau des Rentiers dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris à tous les mis en cause de France, c'est la sérénité garantie :

— « *Bonjour Monsieur, reconnaissez-vous, à tout hasard, avoir commis telle contravention, délit, crime, génocide aux dépens de M. Untel? / Non? Parfait. / Vous... soubaitiez insinuer en revanche que le plaignant n'est qu'un emmerdeur? Paaas de problème c'est noté. Signez là. / Adieu cher Monsieur. Et distingué collègue fonctionnaire.* »

Passez muscade.

Dans de telles conditions, la clôture, le 12 juillet 2012, de la procédure par un non-lieu était inéluctable. On n'y élucta donc point :

— *Attendu que Monsieur Paul-Hervé Parsy, soupçonné par la partie civile d'être l'auteur des propos, contestait les faits.*

— *Attendu qu'il ne résulte pas de l'information charges suffisantes contre quiconque d'avoir commis le délit visé au réquisitoire introductif. etc.*

Fermez le ban.

## HOMME D'HONNEUR

Loin de moi l'idée de critiquer, ni même de commenter une décision de justice. Naturellement. Mais d'un point de vue *strictement poétique* en revanche, je me suis demandé si la juge Anne Mettetal-Maxant ne venait pas de produire, sans même s'en rendre compte peut-être, un objet surréaliste. Quelque chose de nouveau qui s'appellerait *la procédure de non-lieu autoréalisatrice*.

Parfois je repense à Alain Ferrandi interpellant Yvan Colonna au

procès Erignac: « *Je sais que tu es un homme d'honneur, Yvan. Et que si tu étais présent lors du crime, tu le revendiquerais. Alors, puisque tu dis que tu n'y étais pas, c'est que tu n'y étais pas.* ».

Oui, j'y repense, car Yvan Colonna était peut-être vraiment innocent après tout. Allez savoir...

J'y repense, car du fin fond de son maquis des Deux-Chèvres M. Parsy est lui aussi est un homme d'honneur. Dans son genre. Et peut-être même que, dans son genre, il n'est rien d'autre, lui non plus, qu'un pauvre Yvan Colonna de l'insulte. Allez savoir...

Quoi qu'il en soit, depuis trois mois et demi la Justice a ordonné « *n'y avoir de lieu de (pour)suivre contre quiconque* ». Quiconque. C'est officiel. M. Parsy donc n'est pas, ne sera pas coupable. M. Parsy n'aura même pas été mis en examen, M. Parsy n'aura même plus lieu — ni lui ni « quiconque » — d'être mis en cause.

Il fallait avoir l'honnêteté de le dire ici: Je le dis!

En même temps je ne puis me départir d'une interrogation. En expédiant ainsi son audition, la police judiciaire a-t-elle vraiment rendu service à M. Parsy ?

Ne l'a-t-elle pas au contraire privé d'une occasion de dissiper une fois pour toutes, et sans aucune ambiguïté, les soupçons qui, dans ces conditions, risquent de continuer à peser sur lui à propos de cette affaire ? Le soupçon. Pour lui, si chatouilleux aux entourures de sa réputation.

### DU PARSY TYPE PASSÉ

Mais je brode. Je brode et je m'aperçois que je file la synecdoque sur un miroton que les moins de quarante-cinq ans ne peuvent pas connaître !

Qu'est ce que le Parsy-type-passé ? Comment est-il formé ? A quoi sert-il ? Et comment l'emploie-t-on ?

Le Parsy-type-passé remonte au baby-boom. La soixantaine bien tapée, il cultive cependant avec soin une apparence de gandin calamistré d'âge plus que mûr. Un peu le genre de personnage à chemise parme qu'on s'attendrait à voir débiter des poireaux en fines rondelles sans se couper les doigts dans la lumière mordorée d'une cuisine où mijoterait doucement une pub télévisée pour des lunettes à verres progressifs ou un adhésif pour appareils dentaires. Ou à cachetonner dans des rôles de silhouette — typiquement le sempiternel commissaire divisionnaire air lointain et pochette pistache, qu'on apercevra en fond de plan pendant cinq secondes au détour d'un épisode de *Joséphine Ange Gardien*.

Voilà pour la forme du Parsy-type-passé.

Sur le plan du caractère le Parsy-type-passé est gratifié d'un tempérament maxillocentrique affirmé, typiquement tasmanien, dont le seul intérêt éthologique est d'être hautement prévisible. Encore que je ne sois pas du tout un spécialiste : à mon humble niveau je n'ai jamais croisé le Parsy-type-passé que fort brièvement, trois ou quatre fois dix minutes, guère plus, dans toute mon existence. A la première rencontre en 1995 le Parsy-type-passé, comme il est très agressif, m'a agressé d'emblée. La deuxième fois aussi il m'a agressé — mais en faisant mention de l'agression précédente. Et ainsi jusqu'à la « lettre un peu méchante » du 6 février 2011 dans laquelle le Parsy-type-passé n'a évidemment pas pu résister de se vanter d'« *une lettre que vous n'aviez pas appréciée que je vous avais adressée il y a 15 ans, de mémoire* ».

Je ne suis pas gériaire. Et donc pas en mesure de poser le moindre diagnostic sur les affirmations du Parsy-type-passé relativement à sa mémoire. En revanche je dois confesser que la lecture de plusieurs études savantes consacrées à la formation du caractère psychopathe m'a été précieuse pour la structuration de ce texte et l'appréhension de mon sujet dans sa dimension la plus profonde.

Ces descriptions de forme étant faites il convient d'évoquer le fond. Tous les grands historiens de l'art du XX<sup>e</sup> siècle révèrent — que dis-je — *craignent*, l'oeuvre théorique immense laissée par le Parsy-type-passé. Les minces articles, les éparses préfaces de catalogues dont il a été l'auteur ont, à eux seuls, ravalé les travaux d'Aby Warburg, Clément Greenberg et Georges Didi-Huberman au rang de vulgaires sketches des trois Stooges. Idem pour les inoubliables expositions internationales qu'il a manqué d'organiser, et qui ont failli rester dans les limbes virtuelles de la critique

pour avoir rabaissé les Alfred Barr, Harald Szeemann, Jean Clair et autres Jean-Hubert Martin au niveau de jeunes chenapans jouant aux petits cubes dans une école Montessori. Son génie de débusqueur de talents, enfin, servi par un oeil sans concession feraient passer Charles Saatchi, Pierre Restany et même Félix Fénéon, s'ils vivaient encore, pour des cyclopes aveugles, manchots, muets et mal fagotés.

### HOMME INDISPENSABLE

Le problème avec des génies de ce calibre, c'est qu'on ne sait jamais très bien quoi en faire. D'un côté, la Nation débonnaire les protège. De l'autre, elle peine à leur trouver des établissements adaptés. Et c'est ainsi que depuis de longues années déjà, l'Etat semblait s'être irrésolu à faire placer l'incommensurable Parsy-Type-Passé dans le fin fond des Deux-Sèvres.

Peu après la fameuse lettre « un peu méchante » du 6 février 2011, un haut-fonctionnaire me parla franchement: — *Faire quelque chose? Mais quoi? Oiron tu sais, c'est déjà un placard.*

Un autre, plus techniquement: — *pour remplacer un fonctionnaire on doit commencer par savoir si quelqu'un d'autre se porte volontaire pour occuper le poste.* Et de fait, personne ne semblait vouloir se porter volontaire pour occuper le poste.

Dans l'entourage de Mme Royal, au Conseil Regional de Poitou-Charentes on admettait volontiers que le Parsy-type-passé était notoirement "incontrôlable", mais en même temps il accueillait chaque année à Oiron un rassemblement de musiciens amateurs. Le Parsy-type-passé faisait des entrées avec le bon peuple Ségoliste autopromu à la dignité artistique au milieu de nulle part.

Face à toutes ces raisons, des injures à un artiste, d'éventuels rapports d'inspection du Fonds National d'Art Contemporain sur une gestion idiosyncrasique des oeuvres déposées par l'Etat à Oiron n'auraient que peu de chances de peser.

A cette époque, la presse rapportait parfois les mésaventures de paisibles citoyens qui s'étaient retrouvés en garde à vue avec fouille rectale et prélèvement d'ADN, pour avoir simplement traversé à un passage piéton au feu rouge. C'était bien avant l'incarcération du commissaire Neyret ou la dissolution des BAC de Marseille, j'étais donc loin d'avoir compris comment marchent réellement les choses: pour qu'un fonctionnaire soit contraint de rendre des comptes, il faut vraiment des charges très, très lourdes: putes, trafic de drogue, racket, recel, association de malfaiteurs...

Jean-Pierre Biron, le conseiller spécial du ministre Frédéric Mitterrand et surtout ancien collègue du Parsy-type-passé à Beaubourg m'envoya ce message: — *Cher Olivier, je comprends votre courroux, mais franchement - n'attachez pas plus d'importance que ce qui convient à tout cela.*

J'étais exhorté à comprendre *mezzo voce* que « tout cela » n'était rien de plus que le spectre d'un homme indispensable rempli de son propre cimetièr.

Sauf que cinq jours plus tard, les attaques de spectres anonymes sur Wikipedia commençaient. En toute coïncidence bien sûr.

« Tout cela » pour parler comme Biron, qui allait durer pendant des mois. « Tout cela », qui serait programmé informatiquement de façon à rétablir automatiquement les saloperies sur Wikipedia aussitôt qu'on les en retirait. « Tout cela », qui, en toute coïncidence naturellement, irait jusqu'à un caviardage maniaque des détails de ma biographie — des titres d'exposition comme « *Le Grand afflicatif* » devenant « *Le Grand Flic* » et ainsi de suite. « Tout cela » se répétant jusqu'à ce que Wikipedia accepte enfin de reconnaître le caractère « clairement diffamatoire » de ces attaques systématiques et ne mette en place une procédure de filtrage appropriée.

« Tout cela » qui n'aboutirait qu'à un non-lieu.

Il y a au moins un incident qui ne pourra pas être considéré comme une « coïncidence ». C'est l'altercation dont m'a gratifié le Parsy-type-passé en mai 2012, en plein quartier du Marais. Je sortais de la galerie où j'exposais et je l'ai croisé par hasard. Aussitôt le matamore du Poitou s'est mis à m'injurier en pleine rue dans des termes dont, en substance, il

ressortait, premièrement, que je n'avais pas de «couilles» — criant ça à tue-tête 4 ou 5 fois devant les badauds médusés de la terrasse voisine— et deuxièmement, que je serais, selon-lui, incapable de prouver l'identité de la personne cachée derrière l'adresse IP de mon saboteur. Sûr de lui.

Du moins jusqu'à ce que je ne commence à le filmer avec mon téléphone, qu'il ne prenne peur et s'enfuie.

Certes, un peu comme pour ces supporters congestionnés qui éructent « enculé! » à chaque phrase, on pourrait en déduire que le Parsy-type-passé n'est jamais tant fanfaron que quand il convoque des mots dont le sens, la pratique, voire les attributs, lui font totalement défaut. Mais quelle sera la prochaine étape maintenant ? Le fait divers ?

Ce dont je suis convaincu, c'est que ce débondage du comportement public ne peut s'expliquer que par cette raison que le Parsy-type-passé a reçu de sa hiérarchie des assurances claires que « tout cela » était sans conséquences.

**« SE DI CERA NOI FUSSIMO O DI PAGLIA, E DI FUOCO EGLI, ASSAI FÔRA QUEL GRIDO »**

J'accuse ici la hiérarchie du Ministère de la culture.

L'ancienne mais aussi l'actuelle. J'accuse évidemment l'ancien cabinet de Frederic Mitterrand, ses ex-conseillers Biron et Alizart. J'accuse aussi, nommément, l'ancien directeur du Patrimoine de Sarkozy, et aujourd'hui président du Centre des Monuments Nationaux, Philippe Belaval, d'avoir traité par le mépris cette affaire et les courriers qui lui avaient été adressés. J'accuse l'ancienne présidente du Centre des Monuments Nationaux de Sarkozy, Isabelle Lemesle, réputée pour ses méthodes particulièrement brutales d'avoir couvert le comportement brutal de M. Parsy. J'accuse de même la direction générale du Centre des Monuments Nationaux.

J'accuse aussi la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Poitou-Charentes dument informée d'avoir couvert et de couvrir encore l'administrateur du chateau de Oiron.

J'accuse enfin le Frac Poitou-Charentes d'irresponsabilité. J'accuse nommément son directeur Alexandre Bohn d'avoir livré les artistes et leurs oeuvres à un traquenard. Je l'accuse d'avoir confié des oeuvres de sa collection à des emprunteurs incompetents et de n'avoir rien entrepris d'efficace pour contrecarrer la censure du nom des artistes. Je l'accuse de s'être entièrement défaussé des responsabilités qui lui incombent sur des incapables et des malveillants.

Par dessus tout, j'accuse M. Bohn dans sa chèvrerie et le garçon responsable des arts plastiques de la Ville de Thouars, dans son écurie, de s'être délibérément, obstinément, farouchement refusés à avoir le moindre mot pour condamner la censure, puis les injures de M. Parsy. Rien. Malgré des demandes claires, réitérées, documentées. Obstinentement. Pas le moindre mot de condamnation envers leur « collègue ». Tous ces gens sont parfaitement complices les uns des autres.

Je les accuse par conséquent de se comporter comme une mafia organisée en profession. Je les accuse d'être une engeance de vampires qui vivent à bon compte sur le dos des artistes de ce pays. Ils sont la personnification morbide de cette plaie sous-bureaucratique qu'unanimement, quand vous voyagez à l'étranger, on vous désigne comme la cause principale de la misère de l'art contemporain en France. Un ramassis hétéroclite d'*arty snatchers* surgis d'on ne sait où, formés on ne sait comment, sans aucune compétences artistiques, historiques ou scientifiques.

La malédiction du milieu de l'art français c'est sa médiocrité structurelle. Au delà d'un énerguemène au comportement particulièrement pathétique, c'est fondamentalement tout un système qui est à la dérive.

Les *arty snatchers* ont un plan, une méthode, un message. Pour leurs besoins insatiables ils veulent disposer d'une biomasse culturelle ou touristique — les d'oeuvres d'art— ravalées au rang de simples nutriments

institutionnels. C'est le plan. Pour satisfaire leurs besoins les *arty snatchers* ne connaissent qu'une seule règle : se bourrer sans aucune règle. Pas d'obligations légales pour eux, pas de CNC, pas de licence d'entrepreneur du spectacle. Pas de code des arts plastiques. Les artistes plasticiens ne sont qu'une source primitive, ils ne comptent pas plus que leur valeur faciale. Sauf exception, on les expose sans les rétribuer. On peut aussi les censurer, eux, ou dénaturer leurs oeuvres. C'est la méthode. S'ils refusent, on peut les injurier. S'ils se rebellent contre les injures, on peut aller jusqu'à les harceler. S'ils se révoltent contre le harcèlement ils s'excluront d'eux même du milieu de l'art. C'est le message. Imparable!

Croient-ils.

En divulguant cette histoire, j'ai décidé, moi, de faire passer un autre message : votre bassesse, votre médiocrité sous-bureaucratique ont libéré en moi la rage d'un *Orlando Furioso* qui ne s'apaise et ne s'apaisera définitivement plus. Je suis en guerre ouverte contre vous désormais ! Je serai Votre ennemi. S'il n'est pas possible de vous éradiquer, on pourra toujours vous mener la guerre. Vous ne me faites pas peur, je l'ai prouvé. Je le prouverai encore. Attaquez-moi donc, poursuivez-moi. Traînez-moi en justice. Seuls, en groupe. Sucez mon temps, pompez mon fric. Essayez du moins. D'autres s'y sont déjà frotté. Rassemblez-vous salopards. Faites front commun, préparez-vous. Je vous affronterai tous...

Et bon anniversaire. Votre misère ne fait que commencer.

Olivier Blanckart

Sculpteur